

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 25 du 28 juin 2018

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2018-504

autorisant la création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel en vue d'un contrôle d'accès biométrique à une emprise de la marine nationale.

Du 21 juin 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

DÉCRET N° 2018-504 autorisant la création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel en vue d'un contrôle d'accès biométrique à une empreinte de la marine nationale.

Du 21 juin 2018

NOR A R M D 1 8 1 0 8 3 8 D

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.5.2.1.3

Référence de publication : JO n° 144 du 24 juin 2018, texte n° 9 ; signalé au BOC n° 25/2018.

JORF n° 144 du 24 juin 2018, texte n° 9